

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA BAUME CORNILLANE
2018-18BIS
ANNULE ET REMPLACE DELIBERATION 2018-18**

L'an deux mil dix-huit, le vingt-cinq avril, à vingt heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean MEURILLON, Maire.

Date de la convocation : 15/04/2018

Nombre de Conseillers en exercice : 10

Présents : Catherine GIL, Frédéric LECLERCQ, Jean LOVIE, Jean MEURILLON, Claudine PEYRARD, Joël PICOREAU, Thierry PION, Isabelle PRAL, Brigitte THIVOLLE, Dominique SYLVESTRE,

Absent excusé :

Secrétaire de Séance : Cathie GIL

Objet : PLU : Etudes complémentaires

Monsieur le Maire signale que 2 études complémentaires seront nécessaires pour monter les dossiers de consultation des commissions CDPENAF et CDNPS. Ces prestations supplémentaires coûteraient respectivement 1.100 € et 1.650 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents :

Autorise le maire à engager les frais d'étude.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal,

026 212600824 20180415 DELIB201818BIS-DE

le 23 mai 2018

Accusé certifié exécutoire

Le Maire,
Jean MEURILLON

Réception par le préfet: 23/05/2018

Publication : 23/05/2018

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

